

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 27 JUIN 2014

Le vingt sept juin deux mil quatorze à dix neuf heures trente, le conseil municipal de MAIZILLY s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. PALLUET Joël, Maire.

Présents : MM. PALLUET. GILLET. TILOUCH. GAUDARD. BENATRE. PATIN. DUHEZ.

Absents : MME LEBEAU. LAJUGIE. MMS. CHIZELLE. BUHAGIAR.

Secrétaire de séance : M GILLET

Date de convocation : 16 juin 2014

1. VOIRIE 2014

Le Conseil Municipal a étudié les différents devis concernant le programme voirie :

EIFFAGE 41 553.41€
PONTILLE 42 418.80€
EUROVIA 42 000.00€
THIVENT 36 685.34€

Le devis de l'entreprise Thivent a été retenue pour le cimetière et Serpulin. Demeure en négociation l'ancienne école.

Estimation du fossé : un devis a été demandé.

2. CARTE COMMUNALE OU PLU

Le Conseil Municipal demande qu'un exemplaire des 2 documents d'urbanisme leur soit présenté et la décision interviendra suite à cette présentation.

3. FONCTIONNEMENT DE LA SALLE DES FETES

Georges Gillet et Colette Lebeau doivent travailler sur la révision d'une nouvelle convention de la salle des fêtes.

4. CONVENTION BIBLIOTHEQUE

Le Conseil Général de la Loire propose d'octroyer une aide technique et financière pour le développement de la lecture publique dans le réseau départemental.

Après lecture de la nouvelle convention d'ouverture et de fonctionnement, le Conseil Municipal approuve cette convention à l'unanimité.

5. LANCEMENT EAGB

Monsieur le Maire fait savoir que l'étude d'aménagement globale du bourg sera lancée à l'automne.

6. QUESTIONS DIVERSES

- Déchets : Hakim Tilouch a assisté à la réunion sur le maintien de la prestation de Plastic Omnium. Facturation de la redevance générale incitative : la Communauté de communes envisage la possibilité de passer en régie mais l'acquisition d'un nouveau logiciel est nécessaire et la décision quant à cet achat n'a pas encore été prise.
- Il existe 2 redevances différentes : une redevance incitative sur la communauté de communes de Charlieu et une taxe fixe sur la communauté de communes de Belmont. La fusion des 2 communautés implique une homogénéité au niveau de ces redevances.
- Hakim Tilouch informe le Conseil que l'Office du Tourisme du Pays de Charlieu est passé du statut d'association au statut d'EPIC (établissement public à caractère industriel ou commercial).
- Georges Gillet a assisté à la présentation du syndicat des eaux (23 communes et 6300 abonnés).
- Assurances : Hakim Tilouch fait un point sur les assurances.
- Le Maire fait savoir au Conseil que suite aux difficultés financières rencontrées par Monsieur D'Antonio, son dernier loyer (février 2014) sera porté à 200€ au lieu de 265€. Après avoir voté et délibéré, le Conseil approuve cette décision à l'unanimité.
- Monsieur le Maire fait savoir au Conseil Municipal qu'il souhaite diminuer son indemnité. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, approuve cette décision à l'unanimité.
- Un sinistre a eu lieu sur le tracteur. Une déclaration de sinistre sur le tracteur est à faire.
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la mise à disposition de Jean-Marc Gay par la Mairie de Villers prendra fin le 7 août et propose son embauche au 11 août en tant qu'adjoint technique stagiaire de seconde classe.